



Madame la directrice académique,

Ce CHSCT est convoqué alors que l'année scolaire 2020-2021 se termine. Elle a été éprouvante pour tout le monde dans un contexte sanitaire particulier. Une des leçons que nous pouvons en tirer, c'est que le télé-enseignement, ce n'est pas de l'enseignement. Une des leçons du premier confinement que nous aurions aimé voir notre ministère tirer, c'est qu'il aurait été utile d'anticiper un nouveau confinement. Nous avons exprimé notre inquiétude à ce sujet lors du dernier CHSCT, nous regrettons à nouveau la désorganisation qui a suivi l'annonce du confinement en mars dernier.

En cette fin d'année, nous avons eu droit à la fin du « Grenelle de l'éducation ». Comme le craignait la CGT Éduc'action, il n'a été qu'un prétexte pour faire avancer la vision libérale de l'École de Jean-Michel Blanquer.

Par ailleurs, on ne peut pas dire qu'il ait changé le sentiment des enseignant·es d'être mal considéré·es par leur ministère : outre sa faiblesse, l'augmentation des salaires tant vantée dans la communication ministérielle n'est ni une marque de considération du travail accompli, ni la revalorisation attendue après la perte en pouvoir d'achat que nous subissons. Au contraire, le fait de la lier à des contreparties relève de la provocation. Nous ne souhaitons pas travailler plus pour gagner plus, nous souhaitons être rémunérés correctement, quel que soit notre corps.

La provocation, nous la ressentons également quand le président du Conseil Scientifique de l'éducation, un proche du ministre, affirme que les grèves sont un obstacle à l'apprentissage des élèves.

Ce qui fait obstacle à l'apprentissage des élèves, c'est le manque d'enseignants titulaires, le manque de professeurs remplaçant·es, les classes sans enseignant·es, les contractuel·les envoyé·es sans formation devant les élèves, les classes à 36 élèves en LGT, ...

Tout cela contribue à la dégradation des conditions de travail et à un sentiment de dévalorisation, tout cela contribue à éloigner les étudiant·es des concours de recrutement. Il est pourtant grand temps d'améliorer l'attractivité du métier d'enseignant·e.

La dévalorisation que ressentent les personnels trouve aussi sa source dans l'évaluation du PPCR. De nombreux·ses enseignant·es ne comprennent pas comment il se fait que les avis retenus ne correspondent pas aux appréciations de leur RDV de carrière.

Alors que certaines voix militent pour la suppression des CHSCT dans l'Éducation nationale, nous réaffirmons, au contraire, leur rôle essentiel pour l'amélioration des conditions de travail des personnels.